



57 Elizabeth II
A.D. 2008
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 39th Parliament

2^e session, 39^e législature

N^o 59

Tuesday, May 13, 2008

Le mardi 13 mai 2008

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
 Andreychuk
 Angus
 Baker
 Banks
 Brown
 Campbell
 Champagne
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Corbin
 Cowan
 Dallaire
 Day
 Di Nino
 Downe
 Eggleton
 Eyton
 Fairbairn
 Fortier
 Fox
 Fraser
 Furey
 Goldstein
 Grafstein
 Gustafson

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Harb
 Hervieux-Payette
 Hubley
 Joyal
 Kenny
 Kinsella
 Lapointe
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 Mahovlich
 Massicotte
 McCoy
 Merchant
 Milne
 Mitchell
 Moore
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 Oliver
 Pépin
 Peterson
 Phalen
 Poy
 Prud'homme
 Ringuette
 Rivest

Robichaud
 Rompkey
 St. Germain
 Smith
 Spivak
 Stollery
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Trenholme Counsell
 Zimmer

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
 Andreychuk
 Angus
 Baker
 Banks
 Brown
 Campbell
 *Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 *Cools
 Corbin
 *Cordy
 Cowan
 Dallaire
 *Dawson
 Day
 *De Bané
 Di Nino
 Downe
 Eggleton
 Eyton
 Fairbairn
 Fortier
 Fox
 Fraser
 Furey

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Goldstein
 Grafstein
 Gustafson
 Harb
 Hervieux-Payette
 Hubley
 Joyal
 Kenny
 Kinsella
 Lapointe
 LeBreton
 Losier-Cool
 Lovelace Nicholas
 Mahovlich
 Massicotte
 McCoy
 *Mercer
 Merchant
 Milne
 Mitchell
 Moore
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 *Nolin
 Oliver
 Pépin
 Peterson
 Phalen
 Poy

Prud'homme
 Ringuette
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 St. Germain
 Smith
 Spivak
 Stollery
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Trenholme Counsell
 Zimmer

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**TABLING OF DOCUMENTS**

The Honourable Senator Comeau tabled the following:

Supplementary Estimates (A), 2008-2009.—Sessional Paper No. 2/39-586.

INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-30, An Act to establish the Specific Claims Tribunal and to make consequential amendments to other Acts, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

TABLING OF REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

The Honourable Senator Day tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Canada-Japan Inter-parliamentary Group and the Canada-China Legislative Association respecting its participation at the 16th Annual Meeting of the Asia Pacific Parliamentarians Forum, held in Auckland, New Zealand, from January 21 to 25, 2008.—Sessional Paper No. 2/39-587.

MESSAGES FROM THE HOUSE OF COMMONS

A message was brought from the House of Commons to return Bill C-293, An Act respecting the provision of official development assistance abroad.

And to acquaint the Senate that the Commons has agreed to the amendment made by the Senate to this bill, without amendment.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

L'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009.—Document parlementaire n° 2/39-586.

INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre des communes transmet au Sénat un message avec le projet de loi C-30, Loi constituant le Tribunal des revendications particulières et modifiant certaines lois en conséquence, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

DÉPÔT DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'honorable sénateur Day dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne du Groupe interparlementaire Canada-Japon et de l'Association législative Canada-Chine concernant sa participation à la 16^e assemblée annuelle du Forum parlementaire Asie-Pacifique, tenue à Auckland (Nouvelle-Zélande) du 21 au 25 janvier 2008.—Document parlementaire n° 2/39-587.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Chambre des communes transmet au Sénat un message par lequel elle retourne le projet de loi C-293, Loi concernant l'aide au développement officielle fournie à l'étranger,

Et informe le Sénat que les Communes ont approuvé les amendements apportés par le Sénat à ce projet de loi, sans amendement.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Oliver, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That the Senate do not insist on its amendments 1 and 3 to Bill C-13, An Act to amend the Criminal Code (criminal procedure, language of the accused, sentencing and other amendments) to which the House of Commons has disagreed; and

That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House accordingly.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

Second reading of Bill C-23, An Act to amend the Canada Marine Act, the Canada Transportation Act, the Pilotage Act and other Acts in consequence.

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that the bill be read the second time.

After debate,
The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

INQUIRIES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Third reading of Bill S-224, An Act to amend the Parliament of Canada Act (vacancies).

The Honourable Senator Moore moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that the bill be read the third time.

After debate,
The Honourable Senator Comeau, for the Honourable Senator Brown, moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 2 and 3 were called and postponed until the next sitting.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Sénat n'insiste pas sur ses amendements 1 et 3 au projet de loi C-13, Loi modifiant le Code criminel (procédure pénale, langue de l'accusé, détermination de la peine et autres modifications) auxquels les Communes n'ont pas acquiescé;

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Deuxième lecture du projet de loi C-23, Loi modifiant la Loi maritime du Canada, la Loi sur les transports au Canada, la Loi sur le pilotage et d'autres lois en conséquence.

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

INTERPELLATIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Troisième lecture du projet de loi projet de loi S-224, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (sièges vacants).

L'honorable sénateur Moore propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Comeau, au nom de l'honorable sénateur Brown, propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 2 et 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Second reading of Bill S-235, An Act concerning unsolicited commercial electronic messages.

The Honourable Senator Goldstein moved, seconded by the Honourable Senator Adams, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 5 to 15 were called and postponed until the next sitting.

COMMONS PUBLIC BILLS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

The Order was called for resuming debate on the motion of the Honourable Senator Moore, seconded by the Honourable Senator Day, for the second reading of Bill C-253, An Act to amend the Income Tax Act (deductibility of RESP contributions).

SPEAKER'S RULING

On Tuesday, April 29, 2008, Senator Di Nino rose on a point of order respecting Bill C-253, An Act to amend the Income Tax Act (deductibility of RESP contributions). In his remarks he recognized that the Bill violates neither the *Constitution Act, 1867* nor the *Rules of the Senate*. He did, however, argue that the Bill does not respect constitutional convention surrounding the financial initiative of the Crown and has also failed to respect normal parliamentary procedure.

After Senator Di Nino's intervention, the Senate agreed to hold further consideration of the matter over to the next day. When the item was called again, Senators Fraser, Carstairs, Moore, and Cools all expressed the view that there was no proper point of order. In particular, they argued that the Bill does not violate either constitutional provisions or Senate procedure, and that it is improper for the Senate to concern itself with the practices of the other place.

I have reviewed all these interventions, and I thank Honourable Senators for them.

On the issue of violating constitutional conventions relating to the financial initiative of the Crown, the Speaker must be extremely cautious. The responsibilities of Speaker are largely confined to the proceedings of the Senate itself. While the principle of the financial initiative of the Crown finds concrete expression in certain sections of the Constitution and the Senate's Rules, all participants in discussion on the point of order accepted that these provisions were respected. Accordingly, this issue does not need to be further addressed.

Deuxième lecture du projet de loi S-235, Loi concernant les messages électroniques commerciaux non sollicités.

L'honorable sénateur Goldstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Adams, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 5 à 15 sont appelés et différés à la prochaine séance.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Moore, appuyée par l'honorable sénateur Day, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-253, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déductibilité des cotisations à un REEE).

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le mardi 29 avril 2008, le sénateur Di Nino a invoqué le Règlement au sujet du projet de loi C-253, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déductibilité des cotisations à un REEE). Lors de son intervention, il a reconnu que ce projet de loi n'allait pas à l'encontre de la *Loi constitutionnelle de 1867* ni du *Règlement du Sénat*. Il a fait valoir cependant qu'il ne respectait pas l'usage établi par la Constitution concernant l'initiative de la Couronne en matière de finances et qu'il ne respectait pas non plus la procédure parlementaire habituelle.

Après l'intervention du sénateur Di Nino, le Sénat a convenu de poursuivre l'examen de la question le lendemain. Lorsque l'article a été appelé de nouveau, les sénateurs Fraser, Carstairs, Moore et Cools ont tous dit que le rappel au Règlement n'était pas justifié. Ils ont soutenu, plus précisément, que le projet de loi ne va pas à l'encontre des dispositions de la Constitution ni des procédures du Sénat et qu'il ne convient pas que le Sénat se penche sur les pratiques de l'autre endroit.

J'ai passé en revue les diverses interventions qui ont été faites, et je remercie les honorables sénateurs qui ont pris la parole.

En ce qui concerne la violation des usages établis par la Constitution concernant l'initiative de la Couronne en matière de finances, le Président doit faire preuve d'une très grande prudence, car les responsabilités qui lui sont confiées se limitent surtout aux travaux du Sénat comme tel. Même si le principe de l'initiative de la Couronne en matière de finances est exprimé concrètement dans certaines dispositions de la Constitution et du Règlement, tous les sénateurs qui ont pris part aux discussions sur ce rappel au Règlement ont reconnu que ces dispositions étaient respectées. Par conséquent, il ne sert à rien de discuter davantage de ce point.

The second major issue in Senator Di Nino's point of order was that the Bill has not respected normal parliamentary processes relating to financial legislation. This point particularly relates to the specific procedures for financial legislation that exist in the House of Commons.

As Honourable Senators know, each House is master of its own procedure, within the bounds of the Constitution and the law. Just as Honourable Senators would object to the other place examining Senate procedures, it is inappropriate for the Senate to question those of the Commons. As noted in *Beauchesne's*, sixth edition, at citation four, one of the most important privileges is the right for each Chamber "to regulate [its own] internal proceedings..., or more specifically, to establish binding rules of procedure." This point has been made at different times in Speaker's rulings here in this place. In fact, reference was made to some of these rulings in debate on the point of order.

In this case, the Senate received a duly attested Message from the Commons indicating that it had passed Bill C-253 and requested the Senate's concurrence. It is not for the Senate to question how the Commons adopted the Bill. All that matters is that it was properly sent to us.

Many of the concerns raised by Senator Di Nino deal with the substance of the Bill, and are more properly matters for debate. The point of order has not been established, and debate can continue.

Ordered, That Order No. 2 (Bill C-253) be postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Nolin, seconded by the Honourable Senator Di Nino, for the second reading of Bill C-307, An Act respecting bis(2-ethylhexyl)phthalate, benzyl butyl phthalate and dibutyl phthalate.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 4 and 5 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 to 7 were called and postponed until the next sitting.

Dans son rappel au Règlement, le sénateur Di Nino a également soutenu que le projet de loi ne respectait pas les pratiques parlementaires habituelles concernant les projets de loi de finances. Ce point se rapporte plus précisément aux procédures applicables aux projets de loi de finances qui sont en vigueur à la Chambre des communes.

Comme les honorables sénateurs le savent, chaque Chambre est maîtresse de sa propre procédure, dans les limites de la Constitution et du droit. Tout comme les honorables sénateurs s'objecteraient à ce que l'autre endroit examine les procédures du Sénat, il ne convient pas que le Sénat remette en question les procédures de la Chambre des communes. Comme on peut le lire au commentaire quatre de la sixième édition du *Beauchesne*, l'un des plus importants privilèges de chaque Chambre est celui « de régir [sa propre] procédure interne (...) ou, plus précisément, d'adopter des règles de procédure obligatoires ». Cela a été souligné à différentes reprises dans des décisions de la présidence ici. En fait, certaines de ces décisions ont été citées dans le débat sur ce rappel au Règlement.

Dans le cas présent, le Sénat a reçu de la Chambre des communes un message en bonne et due forme dans lequel elle lui indique qu'elle a adopté le projet de loi C-253 et le prie de l'adopter également. Le Sénat n'a pas à remettre en question la façon dont la Chambre des communes a adopté ce projet de loi. Tout ce qui compte, c'est qu'il nous a été envoyé dans les formes prescrites.

Bon nombre des préoccupations exprimées par le sénateur Di Nino ont trait au fond du projet de loi et sont davantage des points pouvant faire l'objet de discussions. Le rappel au Règlement n'est pas fondé et le débat peut se poursuivre.

Ordonné : Que l'article n° 2 (projet de loi C-253) soit différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Nolin, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-307, Loi concernant le phtalate de bis(2-éthylhexyle), le phtalate de butylbenzyle et le phtalate de dibutyle.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Fraser, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 4 et 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^{os} 1 à 7 sont appelés et différés à la prochaine séance.

OTHER

Orders No. 11, 13 (inquiries), 11 and 6 (motions) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Hubley, calling the attention of the Senate to questions concerning post-secondary education in Canada.

After debate,

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 85 (motion), 14 (inquiry), 69, 88, 68 (motions), 16 (inquiry), 102, 96, 79, 78 (motions), 4, 12, 9, 3, 7 (inquiries), 76 (motion), 10 (inquiry) and 3 (motion) were called and postponed until the next sitting.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Amended summaries of the Corporate Plan for 2008-2012 and of the Operating and Capital Budgets for 2008 of the Laurentian Pilotage Authority, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/39-581.

Report of the Canada Deposit Insurance Corporation for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *Alternative Fuels Act*, S.C. 1995, c. 20, s. 8.—Sessional Paper No. 2/39-582.

Report of the Cape Breton Growth Fund Corporation, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 2007, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 2/39-583.

Summaries of the Corporate Plan for 2008-2009 to 2012-2013 and of the Operating and Capital Budgets for 2008-2009 of the Parc Downsview Park Inc., pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/39-584.

Summaries of the Corporate Plan for 2008-2009 to 2012-2013 and of the Operating and Capital Budgets for 2008-2009 of the Standards Council of Canada, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 2/39-585.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 4:38 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

AUTRES

Les articles n^{os} 11, 13 (interpellations), 11 et 6 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hubley, attirant l'attention du Sénat sur des questions concernant l'éducation postsecondaire au Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 85 (motion), 14 (interpellation), 69, 88, 68 (motions), 16 (interpellation), 102, 96, 79, 78 (motions), 4, 12, 9, 3, 7 (interpellations), 76 (motion), 10 (interpellation) et 3 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Sommaires modifiés du plan d'entreprise de 2008-2012 et des budgets d'exploitation et d'investissement de 2008 de l'Administration de pilotage des Laurentides, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Doc. parl. n^o 2/39-581.

Rapport de la Société d'assurance-dépôts du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur les carburants de remplacement*, L.C. 1995, ch. 20, art. 8. —Doc. parl. n^o 2/39-582.

Rapport de la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1).—Doc. parl. n^o 2/39-583.

Sommaires du plan d'entreprise de 2008-2009 à 2012-2013 et des budgets d'immobilisation et d'exploitation de 2008-2009 du Parc Downsview Park Inc., conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Doc. parl. n^o 2/39-584.

Sommaires du plan d'entreprise de 2008-2009 à 2012-2013 et des budgets de fonctionnement et d'investissements de 2008-2009 du Conseil canadien des normes, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Doc. parl. n^o 2/39-585.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 16 h 38 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The name of the Honourable Senator Mitchell substituted for that of the Honourable Senator Dawson (*May 8*).

The name of the Honourable Senator Oliver substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*May 12*).

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The names of the Honourable Senators Callbeck and Mercer substituted for those of the Honourable Senators Hubley and Campbell (*May 8*).

The name of the Honourable Senator Gustafson substituted for that of the Honourable Senator Oliver (*May 12*).

Standing Senate Committee on Human Rights

The name of the Honourable Senator Goldstein added to the membership (*May 8*).

Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade

The name of the Honourable Senator Eyton substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*May 12*).

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The name of the Honourable Senator Gustafson substituted for that of the Honourable Senator Meighen (*May 13*).

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Le nom de l'honorable sénateur Mitchell substitué à celui de l'honorable sénateur Dawson (*8 mai*).

Le nom de l'honorable sénateur Oliver substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*12 mai*).

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Les noms des honorables sénateurs Callbeck et Mercer substitués à ceux des honorables sénateurs Hubley et Campbell (*8 mai*).

Le nom de l'honorable sénateur Gustafson substitué à celui de l'honorable sénateur Oliver (*12 mai*).

Comité sénatorial permanent des droits de la personne

Le nom de l'honorable sénateur Goldstein ajouté à la liste des membres (*8 mai*).

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international

Le nom de l'honorable sénateur Eyton substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*12 mai*).

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Le nom de l'honorable sénateur Gustafson substitué à celui de l'honorable sénateur Meighen (*13 mai*).

